

Appel à projets « Ensemble, plus forts » 1^{er} juin - 17 novembre 2024

Qui peut participer à l'appel à projets ?

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

Quels sont les frais couverts?

Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

Activez vos réseaux!

Témoignages de porteuses et porteurs de projets

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand



> POUR PARTICIPER, CLIQUEZ ICI! <

L'engagement social et solidaire est un pilier indispensable de nos sociétés en France et en Allemagne: nous avons besoin de personnes qui s'engagent. Notamment pour celles et ceux qui font face à des difficultés, que ce soit parce qu'ils ...

- vivent sous le seuil de pauvreté,
- · doivent s'orienter dans un nouveau pays,
- luttent contre une maladie.
- subissent de la discrimination ou de la violence,
- sont sans abri
- · ou parce qu'ils souffrent de solitude.

Cet appel à projets s'adresse à ces bénévoles ou professionnels, qui s'engagent pour une société solidaire, juste et diverse, mais aussi à des structures voulant agir davantage dans ce domaine.

L'échange franco-allemand fait rarement partie du quotidien de ces personnes confrontées à des problèmes structurels, tels que le manque de personnel, de temps ou de soutien financier. De plus, le nombre d'individus en situation de vulnérabilité ne cesse d'augmenter.

Or, le Fonds citoyen franco-allemand soutient des initiatives en faveur de l'engagement social et solidaire qui ont pour but de créer un lien entre les citoyennes et citoyens de nos des deux pays. Car ensemble, nous sommes plus forts – et cela vaut aussi lorsqu'on pense et agit au-delà des frontières.

Cet appel à projets ...

- donne l'opportunité d'organiser un **échange** avec l'Allemagne,
- invite les personnes engagées et les bénévoles à pouvoir s'éloigner de leur quotidien et **faire le plein de motivation** et de nouvelles idées,
- · doit renforcer la **cohésion** entre les bénévoles au-delà des frontières,
- peut permettre aux personnes accompagnées de vivre une expérience inoubliable,
- montre que la coopération franco-allemande et des **expériences européennes sont accessibles** au plus grand nombre.

Et en plus, la demande de subvention se fait en un coup de main!





Qui peut participer à l'appel à projets ?

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà réalisé un projet franco-allemand ou même de parler allemand – bien au contraire! Toute personne peut participer si elle souhaite fait une première expérience d'un échange franco-allemand ou porter son engagement au-delà des frontières en coopération avec un partenaire d'outre-Rhin.

Vous êtes déjà actifs dans le franco-allemand? Alors profitez de cette opportunité pour contacter des actrices et acteurs engagés socialement afin de monter un projet en commun.

Structures éligibles :

- · Associations, comités de jumelage
- Acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Fondations
- Communes et collectivités territoriales
- Initiatives citoyennes et groupes informels (à partir de 3 personnes)
- Institutions scientifiques
- Centres de formation

Comment peut-on participer à l'appel à projets ?

1. Trouver une idée et une structure partenaire

Quelle thématique, quel format souhaitez-vous réaliser dans ce contexte franco-allemand – et avec qui ? Réfléchissez à une idée de projet et cherchez votre future structure partenaire en Allemagne.

2. Accompagnement personnalisé

Un réseau de <u>Référentes et Référents régionaux</u> partout en France et en Allemagne se tient à la disposition pour vous soutenir lors du développement du projet, de la recherche d'une structure partenaire et du dépôt de la demande de subvention. L'accompagnement par un/e Référent/e régional/e en amont du dépôt de la demande de subvention est obligatoire.

3. Déposer la demande de subvention

Déposez votre demande de subvention en ligne, au plus tard 6 semaines avant le début du projet. En cas d'acceptation, 75 % de la somme accordée seront versés avant le début du projet.

> Conseils pour la demande de subvention

4. Réaliser le projet

Les projets doivent être réalisés entre le 1er juin et le 17 novembre 2024. *

5. Soumettre le décompte

Au plus tard 2 mois après la fin du projet, vous soumettez le décompte. Le montant définitif de la subvention sera établi sur la base de l'analyse du décompte. Le cas échéant, le solde est versé.

- > Conseils pour le décompte
- * Les projets qui ne sont pas organisés dans le cadre de l'appel à projets ne sont pas concernés par ce délai.

Quels sont les frais couverts?

Dans le cadre de cet appel à projets, le Fonds citoyen soutient des projets dans les catégories suivantes :

- Catégorie 1 (subventions allant jusqu'à 5 000 € à partir de 30 points)
- Catégorie 2 (subventions allant jusqu'à 10 000 € à partir de 50 points)
- Catégorie 3 (subventions allant jusqu'à 50 000 € à partir de 70 points)

Le Fonds citoyen attribue des points à l'aide de 11 critères d'évaluation. Un maximum de 10 points peut être obtenu par critère.

Jusqu'à 80 % des frais éligibles peuvent être financés :

 Voyage (trajets aller et retour), par ex. tickets de transport pour bus, train, avion ; pour les trajets en voiture : 24 centimes par kilomètre + 2 centimes par kilomètre et par personne passagère participant au projet.

Par ex. vous voyagez à deux et faites 100 km

- → $(100 \times 0.24 \text{ €}) + (100 \times 0.02 \text{ €}) = 26 \text{ €}$. Le Fonds citoyen vous rembourse 26 €.
- Séjour, par ex. frais de nuitée et de restauration, catering, transports publics
- · Organisation, par ex. location de salle
- · Matériel, par ex. affiche, flyer, programme

Pour les formats numériques par ex. un abonnement mensuel pour un logiciel de conférence en ligne, une vidéo avec des interviews des participantes et participants

- Formations, par ex. des cours de langue dans le cadre de la préparation du projet, formation sur les séminaires en ligne
- Honoraires, par ex. pour des interprètes, des traductrices/traducteurs, des photographes, des animatrices/animateurs, des graphistes, des intervenantes/intervenants





Quels sont les projets qui peuvent être soutenus dans le cadre de cet appel à projets ?

Les actions et projets ...

- · permettant des échanges avec le pays voisin,
- traitant du sujet « engagement social et solidaire » sous différents angles,
- · soulignant la coopération franco-allemande.

Les projets doivent être ...

- réalisés en coopération avec une structure partenaire en Allemagne (Cependant, la création d'un partenariat peut être un projet en soi.)
- visibles le plus possible afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'engagement franco-allemand et à la question de l'engagement social et solidaire. Vous pouvez trouver des conseils et du matériel pour la communication dans notre <u>kit de communication</u>.

Thématiques :

- · Addictions · Participation (culture, démocratie, numérique)
- · Anti-discrimination / Diversité · Personnes sous-main de justice
- Emploi pour tous
 Précarité
- · Handicap / Inclusion · Santé
- Logement
 Secourisme
- Migration / Intégration
 D'autres thèmes dans le domaine de l'engagement social et solidaire

Exemples de projets :

- · Production d'un podcast franco-allemand avec des personnes issues de l'immigration
- · Tournoi entre clubs sportifs engagés pour l'inclusion
- · Week-end commun entre les habitantes de Maisons des femmes
- · Atelier pour des clowns à l'hôpital des deux pays
- Echange de bonnes pratiques entre personnes engagées dans l'aide aux sans-abris
- Exposition photo sur le sujet de la solitude
- · Atelier découverte de la langue des signes française et allemande
- etc... Laissez libre cours à votre imagination!

Les projets qui ne peuvent pas être soutenus sont

- · ceux qui n'ont pas obtenu le nombre minimum de points selon les critères d'évaluation,
- ceux qui ont déjà commencé au moment de la demande de subvention
- ou qui sont destinés majoritairement aux enfants et aux jeunes (par ex. des projets scolaires).
- > Vous trouverez plus d'informations sur les projets non-éligibles dans les Directives, annexe 1.

Activez vos réseaux!

Afin de garantir un impact durable des projets, ils doivent être réalisés en coopération avec une **structure partenaire en Allemagne**. Si vous avez besoin d'aide pour en trouver une, n'hésitez pas à ...

- consulter cet article.
- · découvrir la bourse aux partenaires du Fonds citoyen,
- prendre attache avec votre Référent/e régional/e,
- vous servir de cette vue d'ensemble.

Mais il est également utile de faire force commune localement :

Êtes-vous actuellement actif dans le franco-allemand?

Cherchez autour de vous : il y a certainement dans votre environnement des personnes, des initiatives ou des associations que vous pouvez embarquer sur ce bateau franco-allemand : des clubs de sport engagés pour des personnes réfugiées ; le « resto du cœur » local ; une initiative de voisins solidaires ; un club d'handisport ; la Croix Rouge de votre ville ; un groupe de soutien pour des addictions ; des bénévoles aux côtés de personnes sans abri, ...

Contactez-les, menez une action commune!

Vous n'avez pas encore organisé un projet franco-allemand, mais vous êtes curieuse/curieux?

Il y a certainement dans votre région des personnes qui peuvent partager avec vous leurs expériences : comités de jumelage, associations franco-allemandes de votre région...

Contactez-les, montez votre projet ensemble!





Témoignages de porteuses et porteurs de projets

- « Le soutien du Fonds citoyen a été un véritable booster qui nous a permis de réaliser notre projet dans toute son ampleur. Grâce à cela, des personnes sont allées pour la première fois dans le pays voisin et ont collaboré, indépendamment de leur origine : nous avons réussi à créer un espace pour les initiatives citoyennes à impact qui transcende les frontières et vit toujours aujourd'hui! »
- Juliette Gainon est chargée de projet chez SINGA Stuttgart ; avec LiNK, elle a organisé des ateliers pour les personnes issues ou non de l'immigration.
- « Notre rencontre est unique en Europe et innovante. Elle permet de créer des synergies dont profitent à la fois les personnes atteintes de démence, leurs proches, mais aussi nous, les professionnels et les bénévoles. Elle est également l'occasion de changer de perspective : nous renforçons un narratif positif et mettons le focus sur les ressources et les capacités. Ainsi, nous souhaitons lutter contre les tabous et les clichés qui existent toujours. Lors du projet, de nouvelles amitiés sont nées et nous avons échangé sur des approches, voire testé des stratégies, pour mieux gérer la maladie. »
- **Tobias Bartschinski** est directeur de la **Alzheimer** Gesellschaft München e. V. et a organisé une rencontre avec le département Vaucluse.
- « Nous organisons cet échange annuel depuis 2018. Nous accompagnons les participantes et participants afin qu'ils découvrent un nouveau pays, une nouvelle culture et des nouvelles personnes. Ils dépassent leurs peurs et s'ouvrent à l'inconnu. Lors de l'échange ils arrivent souvent à se dépasser et développent de nouvelles compétences dont ils profitent plus tard dans leur quotidien. Le Fonds citoyen rend ce projet possible. Nous nous sentons très valorisés et soutenus, et sommes motivés à poursuivre ce projet. »
- Josefine Degraa est responsable de service à l'USE et organise un échange entre des personnes en situation d'handicap avec l'ESAT Gonfreville l'Orcher.
- « Nous avons mené ce projet de séjour socio-sportif pour 24 personnes : 5 jours de partage et de découvertes, avec un « teamgeist » hors du commun. Âgés de 16 à 53 ans, réfugiés, demandeurs d'asile, personnes en situation de rue, actifs et jeunes étudiants ont vécu la diversité à l'unisson. Les a priori sont tombés : ils ont découvert des hommes et des femmes différents d'eux mais ont été profondément émus par les parcours et ont vu cette diversité comme un véritable plus. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le Fonds citoyen franco-allemand dont le soutien a été fluide, efficace et structurant. »
- Karine Roussier est directrice de l'association "Up Sport! Unis pour le sport". Son projet de sport a abordé les sujets de l'intégration et de l'inclusion.

4 bonnes raisons pour s'engager dans le franco-allemand

L'engagement franco-allemand est une source d'enrichissement :

- Toutes les personnes impliquées se développent personnellement et pas uniquement parce qu'elles améliorent leurs compétences linguistiques. Les projets transfrontaliers rendent les personnes plus confiantes et plus ouvertes, créent des rencontres, élargissent les horizons et ouvrent des possibilités insoupçonnées.
- C'est une source d'inspiration : comment les personnes d'un autre pays s'engagentelles pour la même cause ? Comment le thème X ou Y est-il perçu et discuté en Allemagne ?
- Il complète les activités d'une association ou d'une organisation : l'échange transfrontalier est une offre intéressante pour des (nouveaux) membres.

L'engagement franco-allemand avec le Fonds citoyen est facile :

- Le Fonds citoyen finance des projets avec des thèmes variés. Ni les compétences linguistiques ni une limite d'âge sont des critères obligatoires pour recevoir une subvention. En outre, des groupes informels de minimum 3 personnes peuvent déposer une demande de subvention.
- La procédure de demande est simple : il n'y a pas de durée minimale pour les projets soutenus et toute initiative, quelle qu'en soit l'ampleur, peut bénéficier d'une aide financière.
- Toute personne qui souhaite s'engager peut compter sur notre soutien : le Fonds citoyen offre des conseils gratuits et sans engagement, un soutien local et une <u>base</u> de données pour identifier des organisations partenaires.

L'engagement franco-allemand est important :

- Il promeut l'ouverture et la tolérance et véhicule l'idée européenne, qui plus que jamais a besoin d'être portée par des personnes convaincues.
- Les milliers de relations entre nos deux pays ne vont pas de soi, mais doivent être en permanence ravivées et développées.
- Ensemble, nous sommes plus forts et nous trouvons de meilleures réponses aux défis auxquels les citoyennes et citoyens sont confrontés des deux côtés du Rhin : protection du climat, égalité des sexes, numérique, démocratie.

L'engagement franco-allemand a un impact :

- Il rend l'Europe accessible à petite échelle : chaque rencontre franco-allemande contient un noyau européen.
- Il pose souvent les fondations de coopérations durables qui renforcent sur le long terme le lien entre les sociétés civiles française et allemande.
- Il ne touche pas uniquement les personnes qui s'engagent activement, mais souvent aussi leurs familles ou leurs cercles d'amis, voire un public encore plus large à travers des formats divers, tels des concerts ou des conférences.